

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Consulte-moi en ligne !



Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.5211-39, rend obligatoire, pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, d'adresser chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif approuvé par le conseil syndical.

SOMMAIRE

2025 : Les temps forts	p.3
Le SIAGA <i>Le syndicat, le fonctionnement financier, l'instance décisionnelle et l'équipe technique et administrative</i>	p.4
Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truisson	p.8
<i>Zoom sur...</i> Le Contrat Eau & Climat	p.10
Ressource en eau et qualité	p.12
Milieux aquatiques et biodiversité	p.16
Rivières et végétation des berges	p.19
Prévention des inondations et culture du risque	p.24
Communication et sensibilisation	p.26
Concours photos 2025 : Les zones humides à l'honneur !	p.29
Le SIAGA en 2025 <i>Les bureaux et conseils syndicaux, les réunions et les marchés</i>	p.31
La Maison de l'Eau des Pays du Guiers	p.35



L'ÉDIT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 témoigne de notre capacité à nous unir pour affronter les enjeux cruciaux de notre époque. Face aux conséquences du changement climatique, le SIAGA a démontré son engagement indéfectible au service du territoire et des concitoyens.

2025 a été l'année de l'alliance entre protection, préservation et aménagement. Toutes les réalisations s'inscrivent dans une vision globale, où chaque projet - qu'il s'agisse de la prévention des inondations, de la gestion des risques ou de la gestion de la ressource en eau - converge vers un objectif majeur : adapter le territoire au changement climatique et à ses conséquences. La restauration du transit sédimentaire du Guiers et du Guiers vif illustre parfaitement cette approche intégrée : améliorer la transparence sédimentaire tout en préservant rigoureusement les écosystèmes aquatiques.

Le Contrat Eau & Climat, outil ambitieux que nous avons construit avec détermination, incarne cette volonté. Avec 123 actions proposées et un budget de 27,3 millions d'euros, il est une réponse concrète aux enjeux de sobriété, de restauration des milieux aquatiques et de sécurisation de la ressource. Il reflète notre conviction que l'innovation technique et le respect environnemental doivent aller de pair pour bâtir un bassin versant du Guiers plus résilient, plus durable et en harmonie avec les systèmes naturels.

Le SIAGA a également poursuivi ses efforts pour anticiper et atténuer les risques, notamment à travers le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Les propositions d'aménagements, priorisées avec rigueur, montrent notre volonté de concilier efficacité et pragmatisme, en ciblant des projets comme ceux de Saint-Pierre-d'Entremont ou d'Aoste.

Au-delà des réalisations techniques, c'est une philosophie que nous portons : apprendre à composer avec la nature, à profiter de ses bienfaits sans la contraindre ni la détruire. Face à l'intensification des phénomènes météorologiques, notre mission est claire : transmettre un territoire vivant, où l'eau retrouve sa place centrale, et où chaque décision est guidée par l'équilibre entre les besoins humains et le respect des écosystèmes.

Jean-Louis Reynaud, **Président du SIAGA**

2025

Les temps forts

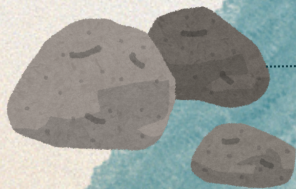
Classement de la digue des Autrichiens

Le SIAGA a reçu l'arrêté préfectoral d'autorisation du système d'endiguement des Autrichiens et en devient le gestionnaire



Elaboration du contrat Eau & Climat 2026-2028

Les collectivités se sont engagées collectivement à construire un Contrat « Eau & Climat », déposé en décembre en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Plan de gestion sédimentaire

Le Plan de Gestion Sédimentaire prévoit la création d'une zone de respiration, des actions de dévégétalisation/scarification sur le Guiers, et une première tranche opérationnelle en 2025 a été réalisée

Etude Ressource en eau

Face à la récurrence des épisodes de sécheresse, le partage de la ressource en eau devient un enjeu majeur. Le SIAGA a donc lancé une Étude Volumes Prélevables (EVP) en 2022.



Ecole de l'eau Chartreuse-Guiers

Aventure unique avec l'École de l'Eau Chartreuse-Guiers ! Des animations ludiques et éducatives conçues pour tous les âges, des expériences interactives, des ateliers et des jeux passionnants pour explorer l'eau, sous toutes ses formes et ses usages ont été organisés par les ambassadeurs de l'eau



Le SIAGA

l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) du Guiers et ses affluents

Créé en 1993, le syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents, le SIAGA, est un **établissement public d'aménagement et de gestion des eaux** du Guiers et ses affluents. Il regroupe 4 communautés de communes (*Cœur de Chartreuse, Lac d'Aiguebelette, Vals du Dauphiné, Val Guiers*) et 1 communauté d'agglomération (*Pays Voironnais*), soit **5 EPCI**.

Le SIAGA intervient sur les **bassins versants du Guiers, de la Bièvre et du Truison-Rieu**, dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, c'est ce qu'on appelle la compétence **GEMAPI**. C'est une **compétence obligatoire** que les EPCI membres du SIAGA lui ont **transférée** (en délégation pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette).

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le SIAGA mène des études et des travaux pour préserver la **ressource en eau**, restaurer la **végétation des berges** et les **habitats piscicoles**, restaurer et maintenir la **continuité écologique** pour les poissons ou les sédiments, et aussi pour préserver et restaurer les **zones humides**.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le syndicat intervient aussi dans la prévention du risque d'inondation avant, pendant et **après les crues si besoin**. Le SIAGA s'attache à **protéger les biens et les personnes exposés** à un risque majeur d'inondation. Il possède un rôle pivot dans la prévention du risque.

ANIMATION ET SENSIBILISATION

Le SIAGA peut organiser et mettre en œuvre des **animations, y compris pédagogiques**, et des actions de **concertation**. Cela implique aussi le **portage, l'animation** et la **mise en œuvre des documents contractuels** comme le contrat de bassin ou le PAPI.

Le SIAGA en chiffres

5

EPCI membres

21

élus au Conseil Syndical, dont 8 élus au Bureau Syndical

13

agents, dont 2 mis à disposition du Département de l'Isère

+ 30

ans d'actions pour les rivières et les milieux aquatiques

3

contrats de bassin (ou de rivière) depuis 2000

1

programme d'études préalables au PAPI

Le fonctionnement financier du SIAGA

Les ressources du SIAGA proviennent de la **participation des 5 structures adhérentes** ainsi que de **subventions**.

D'une part, définie dans le budget annuel, la participation des EPCI membres pour l'année 2025, concerne la **compétence GEMAPI** et la **compétence liée à l'item 12** (animation). La répartition de ces contributions entre les membres est basée sur un **principe de solidarité territoriale**, prenant en compte à parts égales la population pondérée et la superficie de chaque EPCI dans le périmètre du SIAGA. Cette méthode assure une **contribution collective** aux dépenses du syndicat.

Il est à noter que les statuts prévoient une **révision de ces pourcentages de participation après chaque renouvellement du conseil syndical**, en raison de l'évolution démographique.

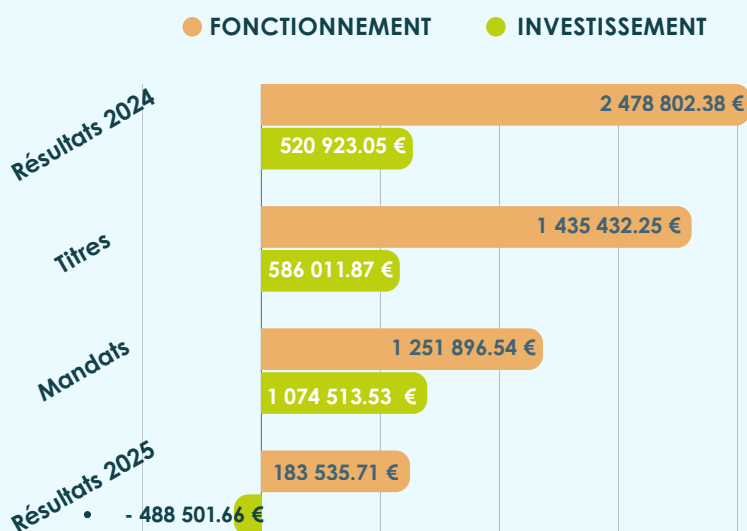
La participation financière des structures s'établit pour 2025 à :

	GEMAPI	ITEM 12
CC Cœur de Chartreuse	41,37 %	37,32 %
CA Pays Voironnais	16,03 %	14,53 %
CC Vals du Dauphiné	23,47 %	21,31 %
CC Val Guiers	17,50 %	15,88 %
CC Lac d'Aiguebelette	1,65 %	10,97 %

D'autre part, de nombreuses actions du SIAGA sont soutenues financièrement par des **subventions** provenant de l'**Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse**, de l'**État** et des **Départements de l'Isère et de la Savoie**. Ces financements sont accordés selon les critères spécifiques des différents programmes auxquels le SIAGA participe (*contrat de bassin, programme d'études préalables au PAPI, appels à projets, etc.*).



Le bilan financier 2025



Reste à réaliser
Section investissement

Dépenses : 2 077 271,14 €
Recettes : 466 615,69 €

Solde cumulé

Fonctionnement : 2 662 338,09 €
Investissement : -1 578 234,06 €

L'instance décisionnelle

● Membre élu-e du bureau

Le SIAGA est administré par un **Conseil Syndical** composé de 21 élus **désignés par les EPCI membres**. Il se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an pour définir les **grandes orientations du syndicat** : vote du budget, engagement de projets, d'études ou de travaux, etc. C'est l'instance décisionnelle du syndicat.

Le conseil syndical élit parmi ses membres un **Bureau Syndical** composé de 8 membres : un Président, des vice-présidents et des membres élus. Le Bureau syndical se réunit en moyenne tous les 2 mois pour **préparer la prise de décisions du conseil syndical** et, par délégation du Conseil Syndical, peut être chargé du règlement de certaines affaires comme l'approbation des marchés et conventions.

Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette

Pascal GENTIL ●
Membre élu du bureau

Conseiller municipal à Lépin-le-Lac,
Vice-Président CCLA

CCLA

Communauté de communes Val Guiers

Dominique COMBAZ ●
Membre élue du bureau

4^{ème} adjointe à Saint-Béron

Alain PERROT ●
Vice-Président

Maire de Saint-Béron, Conseiller communautaire

Bertrand PUGNOT

Maire délégué de Grésin

Raymond VAGNON

3^{ème} adjoint à Domessin

Val
Guiers
Communauté de communes
savoyard

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Freddy REY ●
Vice-Président

Maire de Saint-Nicolas-de-Macherin,
7^{ème} Vice-Président de la CAPV et Conseiller
régional Auvergne Rhône-Alpes

Nadine REUX

Maire de Charnècles,
1^{ère} Vice-Présidente CAPV

Élection en cours

PAYS
VOIRONNAIS
Communauté de communes

Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Marc GAUTIER ●
Vice-Président

Maire de Saint-Pierre-d'Entremont,
Conseiller communautaire

Williams DUFOUR ●
Vice-Président

Maire de Miribel-les-Échelles,
Conseiller communautaire

Évelyne LABRUDE

Maire de La Bauche, Conseillère communautaire

Pierre FAYARD

1^{er} adjoint aux Échelles,
Conseiller communautaire

Roger JOURNET (†)

1^{er} adjoint à Saint-Joseph-de-Rivière,
Conseiller communautaire

Robert EYRAUD

1^{er} adjoint à Saint-Franc

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse,
Conseiller communautaire

Mathias LAVOLE

4^{ème} adjoint à Saint-Laurent-du-Pont,
Conseiller communautaire

COEUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

Jean-Louis REYNAUD ●
Président

Maire de Pressins,
conseiller communautaire

Daniel BATON ●
Membre élu du bureau

2^{ème} adjoint à Aoste

Fabien GALLICE

Conseiller municipal
à Saint-Albin-de-Vaulserre

Éric PHILIPPE

3^{ème} adjoint à Pont-de-Beauvoisin (38)

Gilles BOURDIER

Conseiller municipal à Val-de-Virieu,
7^{ème} Vice-Président CCVDD

vdd

L'équipe technique et administrative

Le SIAGA s'est doté d'une **équipe technique et administrative compétente et dynamique**. Les **13 membres** de l'équipe mettent à profit leurs connaissances et compétences pour mener à bien l'ensemble des missions et projets du syndicat. En 2025, 3 agents ont rejoint l'équipe : **Yann Carron** (coordinateur Eau & Climat), **Mathieu Guillou** (technicien de rivière) en remplacement d'Aurélien et **Emilie Vonin** (chargée de communication et de sensibilisation) en remplacement de Yolenne.

Direction

Direction technique et administrative

Didier Girard

Gestion administrative, ressources humaines, gestion technique, animation du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette et PAPI

Service administratif et communication

Secrétariat, comptabilité et gestion Ressources Humaines

Sabine Gandy

Gestion administrative et comptable, assistance administrative aux collaborateurs, ressources humaines (salaires, congés, déclarations, etc.)

Communication et sensibilisation (80%)

Yolenne Sicaud 

Emilie Vonin

Coordination des animations pédagogiques, relations presse et événementiel stratégie de communication et mise en œuvre du plan de communication

Eau et participation citoyenne (20%)

Lucie Bednarek

Suivi et coordination de l'appel à projet Eau et participation citoyenne

Prévention (20%)

Tiphaine Luizi

Santé sécurité au travail

Agents mis à disposition par le Département de l'Isère

SIG (20%)

Thomas Montagne

Cartographie et élaboration du système d'information géographique du SIAGA Appui technique aux collaborateurs

Service technique

Gestion des milieux aquatiques

Sophie Michon

Animation du contrat de bassin GABT, plan de gestion des zones humides, politique foncière, continuité écologique et actions, géomorphologiques

Technicien de rivière


Secteur amont (BV Guiers mort et vif, Guiers, Gorges de Chailles)

Aurélien Villard

Aménagement des cours d'eau, hydraulique et géomorphologie, continuité écologique, programme de gestion de la ripisylve, appui technique aux communes

Technicien de rivière

Secteur aval (BV Bièvre, Ainan, Truisson-Rieu, Aiguebelette, Guiers aval)

Adrien Carnet-Guillot 

Mathieu Guillou

Aménagement des cours d'eau, hydraulique et géomorphologie, continuité écologique, programme de gestion de la ripisylve, appui technique aux communes

Ressource en eau et qualité des eaux

Clémentine Péral

Étude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique, suivi de la qualité d'eau en rivière, élaboration d'un PRGE ou PTGE

Prévention des inondations

Sébastien Bordier

Animation du programme d'études préalables (PEP) au PAPI, études de dangers, suivi des systèmes d'endiguement

Contrat Eau & Climat


Yann Carron

Animation et coordination du futur contrat Eau et climat, Mobilisation des acteurs locaux, opérations transversales de gestion de l'eau

Projets hydrauliques (40%)

Guillaume Dessus

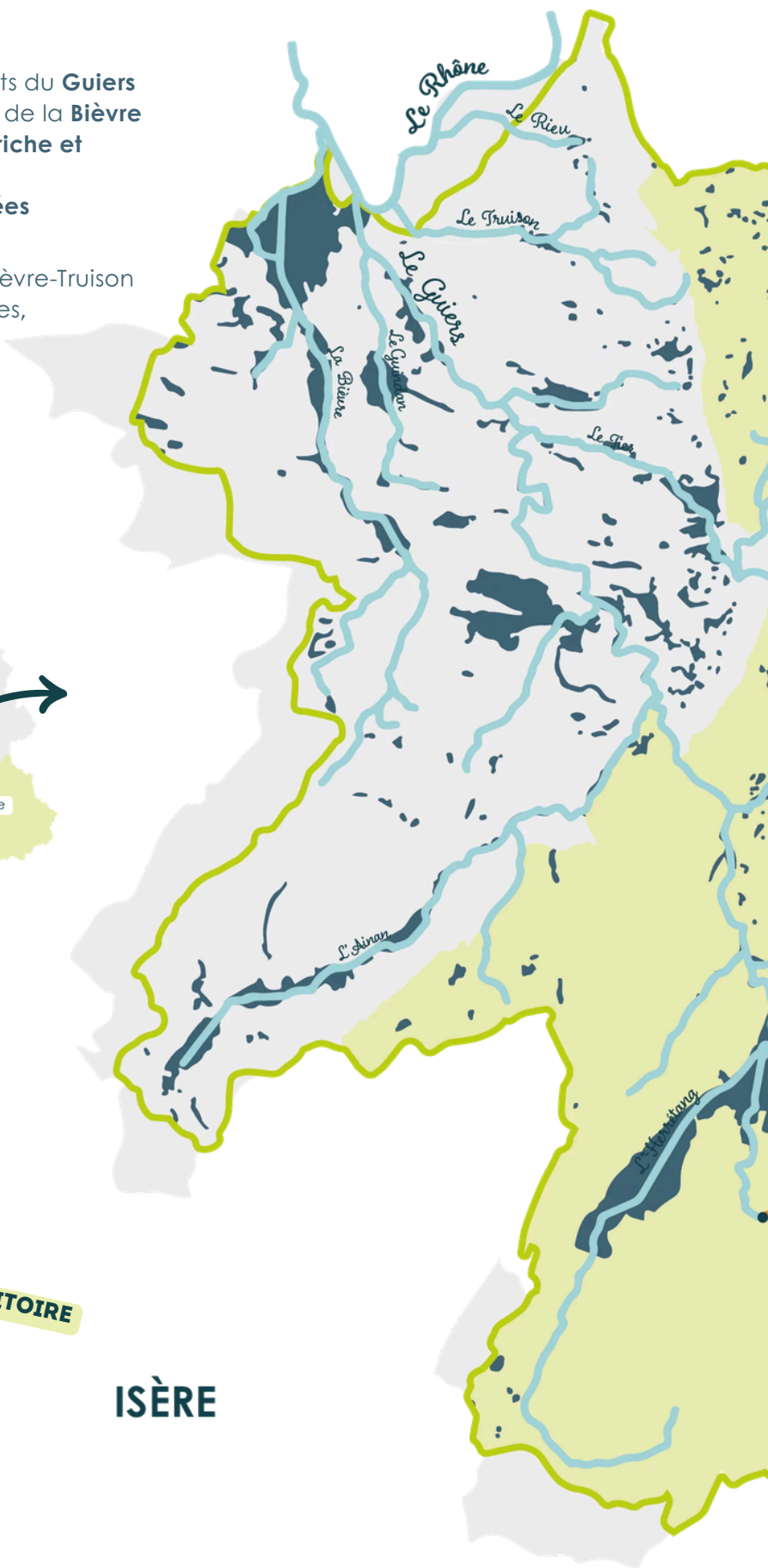
Étude de dangers et suivi des systèmes d'endiguement stratégie prévention des inondations

 Départs 2025

Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison







Le SIAGA intervient sur les bassins versants du **Guiers** (incluant le sous-bassin d'**Aiguebelette**), de la **Bièvre** et du **Truison-Rieu**. Un territoire **à la fois riche et fragile**, dont les limites sont avant tout hydrographiques, c'est-à-dire **déterminées par l'écoulement naturel des eaux**.

Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'**Isère** et de la **Savoie**. Il s'étend du **massif de la Chartreuse** au sud jusqu'à la plaine rhodanienne de l'**avant-pays savoyard** au nord.



DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE
EN IMAGES



-  Périmètre d'action du SIAGA
-  Cours d'eau principaux
-  Parc Naturel Régional de Chartreuse
-  Zones humides
-  Site « Rivières sauvages »
-  Distinction « Rivière en bon état »



SAVOIE

Le territoire en chiffres



680 km²
de superficie



270 km
de cours d'eau surveillés



58
communes



68.315
habitants



4.000 ha
de zones humides



3^{ème}
lac naturel de France :
Lac d'Aiguebelette



445 km²
de superficie en Parc
Naturel Régional de
Chartreuse



12 km
de rivière labellisée
"Sites Rivières Sauvages"

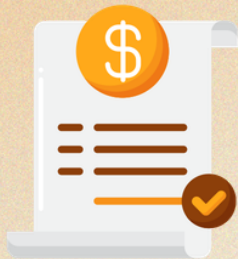


2,8 km
de distinction
"Rivière en bon état"

Zoom sur...

Le contrat Eau & Climat

Chartreuse-Guiers
(2026-2028)



Chiffres clés

27.3 M €
de financement

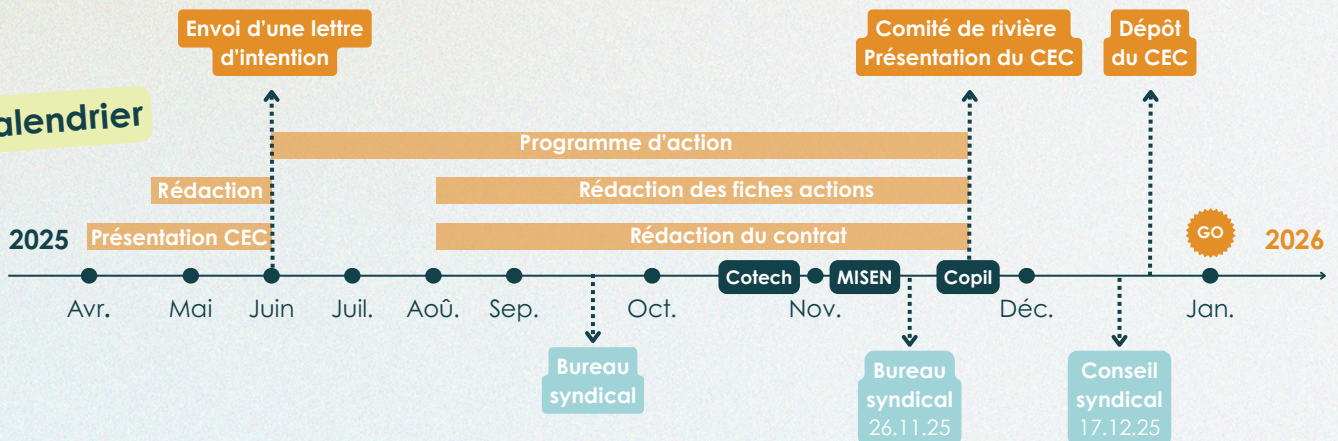
18
maîtres d'ouvrage
différents

123
actions proposées

dont
63
actions portées
par le SIAGA

pour
8.8 M €
de financement
des actions

Calendrier



Quand ?

Le comité de rivière du **24 novembre 2025 a validé le prochain Contrat Eau et climat** (2026-2028) impulsé par l'Agence de l'eau que le SIAGA et ses élus ont préparé tout au long de l'année.

Ce contrat, qui **débutera en janvier 2026**, porte des actions concrètes qui visent à **protéger l'environnement et les habitants**. Il succède à de multiples contrats territoriaux et d'actions engagés jusqu'à présent, car le bassin versant du Guiers demeure **confronté à plusieurs enjeux environnementaux majeurs**.

Pourquoi ?

Le **réchauffement climatique modifie le régime hydrologique** des cours d'eau, **en augmentant la fréquence et l'intensité des épisodes extrêmes** (crues soudaines ou étiages sévères) et en **renforçant la pression sur la ressource en eau**. Ces évolutions imposent d'**adapter les pratiques de gestion** afin de garantir la résilience des milieux aquatiques et des usages.

L'eau demeure un enjeu central pour le territoire. Il est nécessaire d'en prendre soin et de s'assurer qu'elle reste **une richesse partagée**.

L'AVENIR DE LA RESSOURCE EN EAU S'ÉCRIT AUJOURD'HUI !

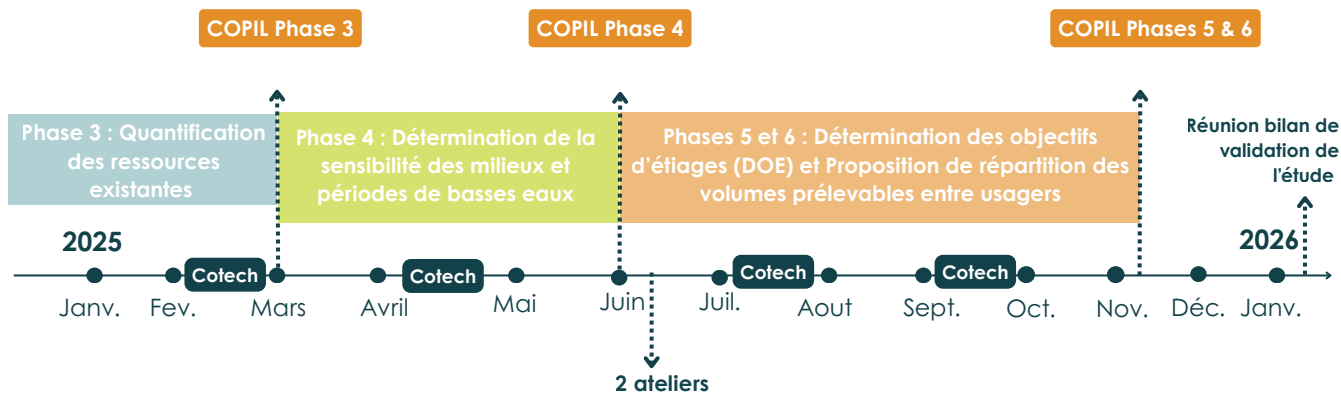
Des sujets majeurs

Ce programme de **27 millions d'euros** permettra de **financer de nombreux projets** liés à :

- la préservation durable de la ressource en eau,
- l'amélioration du petit cycle de l'eau,
- la gestion des eaux pluviales,
- la restauration des milieux aquatiques,
- la lutte contre les inondations,
- ou encore l'information et la sensibilisation du grand public sur les enjeux de la ressource.

Ressource en eau

L'année 2025 marque une étape importante, grâce à l'implication et au sérieux des bureaux d'études *BRL Ingénierie* et *Hydrofis*, l'**Étude stratégique de la ressource en eau et des besoins dans un contexte de changement climatique** s'est finalisée fin 2025.



Objectifs des ateliers :

- Construire un bilan partagé entres ressources, prélèvements et besoins des milieux par sous-bassins-versants afin de visualiser les ordres de grandeur en jeu et les évolutions futures possibles en lien avec le changement climatique et le contexte socio-économique.
- Tester différents scénarios de prélèvements futurs en amont et en aval du bassin versant afin de comprendre les impacts potentiels sur les milieux aquatiques d'une part, et sur la ressource en eau disponible en différents points du bassin versant d'autre part.
- Comprendre les conséquences des choix des futurs Débits d'Objectifs d'Etiage (DOE) et volumes prélevables (VP) sur la satisfaction des prélèvements et sur les enjeux écologiques.



Synthèse des résultats de l'étude

Les usages de l'eau

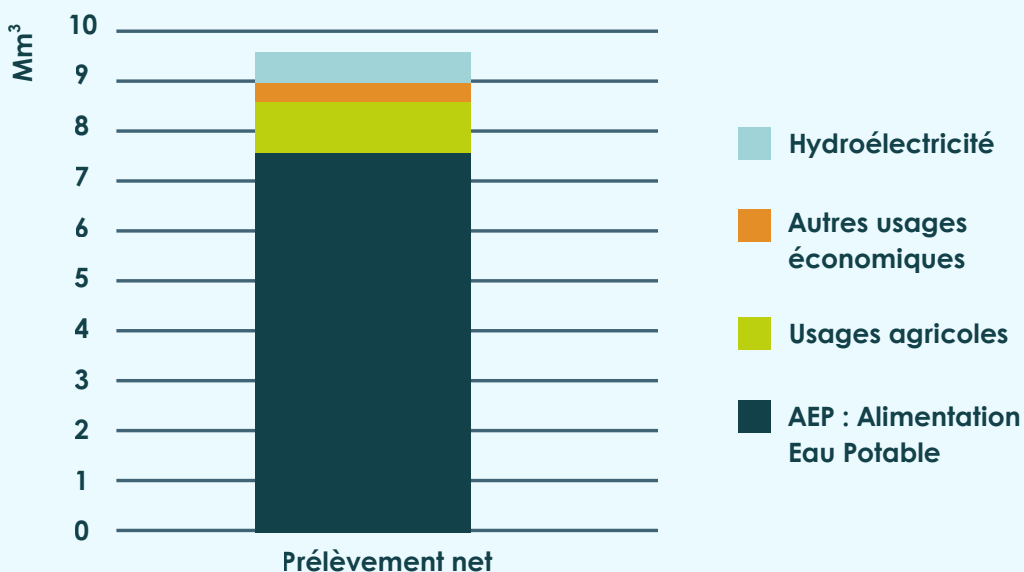
Le bassin versant est un territoire aux **usages multiples**, comprenant des usages domestiques, agricoles (irrigation et élevage), industriels ou encore récréatifs.

L'alimentation en eau potable y représente toutefois l'usage majoritaire.

Sur 67 700 habitants du territoire : 57 300 personnes (**soit 85%**) sont **approvisionnées par les ressources locales** tandis qu'environ **10 000 habitants sont alimentés par des ressources issues du lac de Paladru**. Par ailleurs, les ressources de Saint-Joseph-de-Rivière et de Chirens assurent en permanence l'alimentation en eau potable de 40 000 habitants du Pays Voironnais, et peuvent également servir de ressource d'appoint ou de secours pour 20 000 habitants supplémentaires.

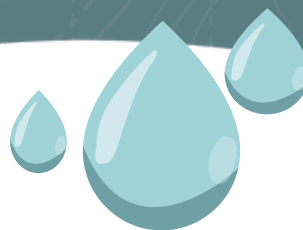
Prélèvements nets annuels par usages

Répartition des prélèvements nets par usages
Etude SIAGA 2025



À RETENIR :

Ainsi, on estime qu'entre 97 000 et 117 000 habitants sont alimentés en eau potable par les ressources des bassins versant du Guiers, de la Bièvre et du Truison.



Le changement climatique

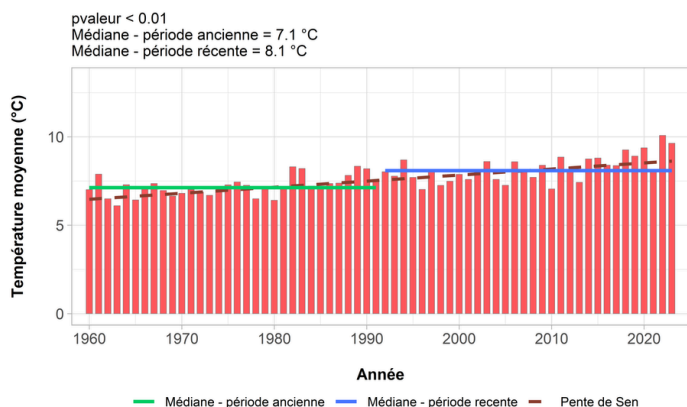
Les évolutions climatiques sont déjà visibles sur le territoire. Elles risquent de se poursuivre dans les décennies à venir et d'avoir des **impacts significatifs sur l'hydrologie du territoire**.

À l'horizon 2050, les projections climatiques annoncent **une hausse continue des températures sur l'ensemble du territoire**, particulièrement marquée en été et en automne. En parallèle, **les précipitations neigeuses devraient fortement diminuer**, avec une baisse estimée entre 20 et 30 % en hiver sur la Chartreuse. Si les volumes annuels de précipitations ne doivent pas connaître de variation majeure, les modèles climatiques convergent néanmoins vers **une augmentation des pluies en période hivernale**.

La proposition de répartition des Volumes Prélevables

Sur les secteurs de l'Herretang, de la Bièvre et du Truison, **l'équilibre entre les besoins et la ressource en eau est fragile**. Afin de limiter les risques de conflits d'usages, **il est recommandé de ne pas accroître les prélèvements**.

Evolution de la température moyenne annuelle en Chartreuse (1960 - 2023)
Etude SIAGA 2025



Que retenir

1. Les prélèvements d'eau nets actuels (domestique, nappe ou gravitaire) s'élèvent à **9,2 Mm³/an**
2. L'usage dominant est **l'eau potable et représente 7,4 Mm³/an**
3. Entre la période 1960-1991 et 1992-2023, cette **augmentation est de + 1°C** pour le secteur Chartreuse .
4. **Trois sous-bassins versants en tension** pour lesquels les prélèvements actuels ne sont pas compatibles avec les débits à laisser aux cours d'eau en période d'étiage. **Toute augmentation des prélèvements doit être évitée.**

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

Une dynamique collective au service du partage de l'eau

L'année 2026 marquera le lancement d'un chantier majeur : l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Cette démarche structurante a pour ambition d'organiser le partage de la ressource en eau à l'échelle du territoire Chartreuse Guiers.

Fondé sur le dialogue et la concertation entre l'ensemble des acteurs locaux, le PTGE vise à identifier les besoins en eau, mesurer les pressions exercées sur la ressource et construire un programme d'actions permettant de concilier les usages humains (eau potable, agriculture, industrie, énergie ou encore pêche) avec la préservation des milieux aquatiques.

Dans un contexte de dérèglement climatique et de pression croissante sur la ressource, ce projet doit permettre d'anticiper les périodes de sécheresse, de sécuriser l'approvisionnement en eau et de protéger durablement les rivières.

Collectivités, usagers, associations, acteurs économiques et institutionnels sont invités à prendre part aux ateliers et aux réunions de cadrage qui jalonnent l'élaboration du PTGE.

Une mobilisation essentielle pour bâtir ensemble une gestion de l'eau plus résiliente et adaptée aux enjeux de demain !

Quels sont les objectifs d'un Projet de Territoire pour la gestion de l'Eau ?

1. Préserver les milieux naturels aquatiques : garantir un débit minimal permettant la vie aquatique
2. Assurer un partage équilibré de la ressource entre les différents usages
3. Définir des règles de gestion pour encadrer les prélèvements
4. Prévenir les situations de crise lors des périodes de sécheresse

Milieus aquatiques et biodiversité



Renouvellement du label Site Rivières Sauvages pour le Guiers Mort : une dynamique collective récompensée !

Le Guiers Mort, situé au cœur du PNR de Chartreuse, a obtenu le **renouvellement de son label Site Rivières Sauvages** avec **une montée en niveau 2** lors de l'audit des 23 et 24 juin 2025. Ces deux journées d'échange sur le terrain ont confirmé **l'engagement et la cohésion des acteurs locaux** : communes, associations et citoyens. L'auditrice mandatée par l'AFNOR a particulièrement **salué la qualité de la collaboration entre toutes les parties prenantes**, un atout majeur pour ce territoire.

Un bilan positif a été dressé, mettant en lumière des réalisations concrètes :

- Restoration d'un pont patrimonial et réhabilitation d'une ancienne décharge par les communes,
- Arasement d'un seuil par la Fédération de Pêche de l'Isère et suivi participatif de la rivière par l'AAPPMA des Pêcheurs du Haut Guiers,
- Succès des projets pédagogiques comme Graines de Rivières Sauvages auprès des écoles, ainsi que des événements citoyens (Bistr'eaux, balades Retour aux sources).

Innovations et perspectives pour la suite :

- Création d'une **carte sensible** pour valoriser le Guiers Mort,
- Extension du périmètre du label** aux affluents et aux parties souterraines, en partenariat avec le Conseil scientifique de l'ARRS,
- Lancement d'un **film sensible** sur la rivière et développement d'une **application collaborative** pour suivre la qualité de l'eau,
- Intégration des enjeux climatiques** via le futur contrat Eau & Climat, porté par le SIAGA.
- Pour célébrer ce renouvellement, la fête du Guiers Mort le 19 juillet a réuni petits et grands autour de balades, conférences et initiations à la pêche, malgré une pluie tenace lors de la remise des diplômes

Hydrogéologie Hydrotechnique

Investigations Confluence Guiers-Rhône

La renaturation de la confluence Guiers-Rhône est un projet d'ampleur qui demande de nombreuses connaissances initiales afin d'**analyser ses incidences sur son environnement**. En 2025, **une étude géotechnique a permis de définir la nature des sols du site**.

En parallèle, **un suivi piézométrique de la nappe** a été mis en place pour une année. Couplé au **suivi des eaux superficielles**, il permettra de **caractériser le fonctionnement hydrogéologique de la confluence**.



Inventaire des zones humides



La Chartreuse est un massif karstique drainant l'eau via un chevelu dense de cours d'eau.

Malgré cette perméabilité, des zones humides subsistent dans les secteurs moins perméables.

Ces zones humides, situées en tête de bassin versant, jouent un rôle dans la régulation des crues (écrêtement) et le maintien des débits en période sèche (soutien d'étiage).

Les inventaires départementaux menés en Isère et en Savoie ont permis de répertorier certaines de ces zones humides ces dernières années. Toutefois, **de nombreux sites en altitude n'ont pas été recensés du fait de leur petite taille ou de leur difficulté d'accès.** Menacées par le changement climatique, **ces zones d'altitude sont particulièrement sensibles aux dégradations d'origine anthropologique.** Il est donc important de développer les connaissances sur ces milieux.

Dans le cadre du contrat de bassin GABT 2022-2024, **un inventaire a été commandé au CEN 38 pour améliorer la connaissance de ces milieux,** évaluer leur fonctionnement hydrologique et les pressions qu'ils subissent, ainsi que de **proposer des pistes de gestion et de restauration.** L'état des lieux obtenu permettra de hiérarchiser les priorités d'intervention et d'**appuyer les politiques locales de gestion de l'eau.**

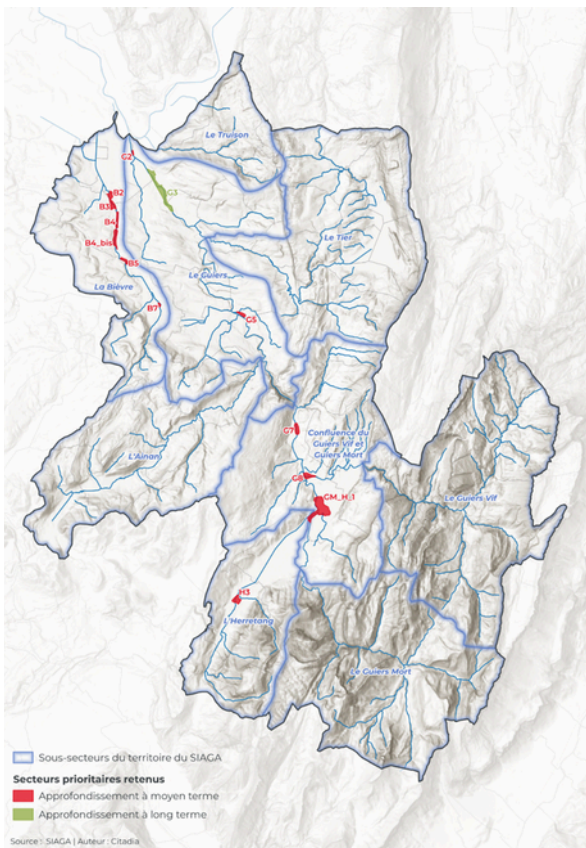
Réalisé en été 2025, l'inventaire terrain a permis de découvrir 9 zones humides de plus de 1000 m² qui n'avaient jamais été officiellement référencées.

Suivi des mares

Dans le cadre d'un appel à projets Eau et biodiversité de l'Agence de l'eau RMC, le SIAGA a réalisé 8 mares sur ses parcelles en 2024. Des suivis de la colonisation des mares par la faune ont été réalisés en 2025. Au total, **6 espèces d'amphibiens ont été observées sur l'ensemble des 8 mares** prospectées (triton palmé et alpestre, Grenouille agile, rousse et verte, et salamandre tachetée). De manière générale, pour la première année qui suit la création des mares, le cortège d'amphibiens est bien représenté. **Un total de 23 espèces d'odonates a aussi été recensé** (Agrion de Mercure, Libellule fauve...).

CREDITS A MARJORIE SIMEAN





Suivi piscicole sur le Guiers Mort

Entre 2016 et 2022, le SIAGA a réalisé de nombreuses actions pour **restaurer la continuité écologique sur le secteur du Guiers mort** (entre Saint-Laurent-du-Pont en amont et la commune d'Entre-Deux-Guiers en aval). **Sur 6.7 km, 8 seuils (petit barrage en travers de la rivière) ont été supprimés ou modifiés pour faciliter la mobilité des poissons et des sédiments.**

À l'automne 2021, **le seuil de Moulin neuf, dernier des seuils de ce secteur en limite aval, a été aménagé pour permettre aux poissons de franchir un obstacle** considéré jusqu'ici comme infranchissable pour les poissons. Cet aménagement permet également de **reconnecter le Guiers mort avec le Guiers vif**. Suite à la « renaturation » de ce secteur et pour mesurer l'efficacité des travaux réalisés, **une étude RFID pluriannuelle s'attache à suivre le déplacement et le franchissement des aménagements de plusieurs espèces de poissons** sur l'ensemble du tracé. Chaque poisson capturé a été marqué d'un transpondeur passif. Au total, entre 2022 et 2025, **1 409 individus répartis selon trois espèces type de ce cours d'eau ont été marqués** : la truite fario avec 1 179 individus, le chabot fluviatile avec 216 poissons et l'ombre commun avec 14 individus marqués uniquement en 2024.

Globalement, l'étude confirme que la continuité piscicole est restaurée sur ce secteur.

Elaboration de la stratégie foncière

L'intervention sur le foncier est indispensable pour répondre à de nombreux enjeux sur lesquels le SIAGA est compétent (reconquête, préservation, restauration des milieux aquatiques notamment). Afin d'organiser ses futures interventions, le SIAGA a travaillé avec des acteurs de l'eau et du foncier pour définir les outils à mettre en place et prioriser des secteurs à enjeux.

Cette stratégie foncière a été validée en comité de pilotage en automne 2025 après 2 années de travail.

Un secteur renaturé

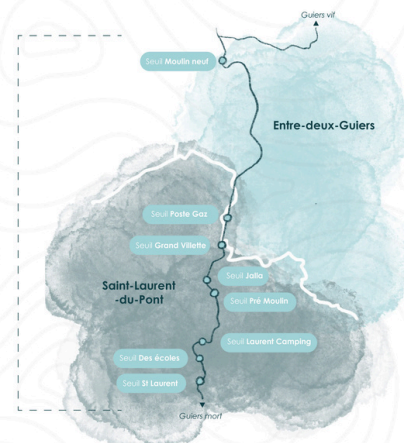
Travaux sur le Guiers mort, sur deux communes

6,7 km
linéaire

8 seuils
supprimés ou modifiés

1 409
individus
marqués

1 179 Truites farios
216 Chabots fluviatiles
14 Ombres communs



Seuil Moulin neuf > Passe à poissons



fish info N°1

SIAGA
Rivière Guiers

Rivières et végétation des berges

Travaux d'entretien, restauration des ripisylves

Ces interventions s'effectuent essentiellement **depuis les berges du cours d'eau, mais aussi dans le lit mineur.**

La ripisylve est la végétation qui borde nos rivières.

Cette végétation nécessite de l'entretien courant comme le recépage de la végétation vieillissante, l'éclaircissement et parfois de la taille.

Parfois, **certains secteurs sensibles nécessitent des interventions plus lourdes** de bûcheronnage, de retrait d'embâcles ou encore d'évacuation de déchets et des petits chantiers de confortement de berge (plantations de saules, génie végétal...).



Les interventions sur le bassin versant...



...d'Aiguebelette

Le SIAGA a accompagné la CCLA pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves. En 2025 **14,5 journées d'interventions réparties sur 7,2 km de cours d'eau ont été réalisées.**



...du Guiers

Les **103 kilomètres de cours d'eau inscrits au plan de gestion pour l'année 2025** ont été visités. Certains tronçons sans enjeux ont été laissés en l'état pour qu'ils puissent évoluer librement. Au total, **173 journées d'intervention**, réparties entre différentes équipes et secteurs géographiques, ont été réalisées.

Mise en oeuvre du plan de gestion sédimentaire

Curages d'ouvrages gérés par le SIAGA

- ❁ **Piège à graviers** des Grollets (commune de St Joseph de Rivière), curage et évacuation de 250 m³ de sédiments type graviers.



- ❁ **Plage de dépôt** du Merdaret (commune de St Joseph de Rivière), curage et évacuation en décharge ou en réinjection de 850 m³ de sédiments grossiers.

Création d'une zone de respiration (guiers vif)

La création de zones de respiration a pour objectifs de :

- ❁ Favoriser la régulation du transport solide par le dépôt des matériaux solides, fins et grossiers, afin d'éviter leur accumulation en aval, sur des secteurs associés à la présence d'enjeux
- ❁ Restaurer un espace de mobilité fonctionnel du cours d'eau
- ❁ Améliorer la qualité des milieux aquatiques
- ❁ Diminuer la mise en œuvre et/ou sollicitation des dispositifs de protection contre les inondations par la création de zones naturelles d'expansion de crue



A SAVOIR :

Il ne s'agit pas ici de créer de nouvelles plages de dépôts, mais d'assurer la restauration d'une zone d'expansion de crue naturelle dans le lit plein bord du cours d'eau.



Dévégétalisation et scarification

Les bancs de galets présents dans les cours d'eau (appelés macroformes alluviales), procurent un apport interne en sédiments et sont censés être constamment en mouvement sur les cours d'eau. Il s'agit de masses sédimentaires de volume plus ou moins important, mises en place par le charriage des sédiments pendant les crues.

Ces macroformes peuvent au fil du temps se figer avec la présence de végétation. De fait, les galets sont plus difficilement mobilisables et peuvent à terme accentuer les problèmes d'équilibre sur des secteurs déficitaires plus en aval.

Le but de l'intervention est donc de venir dévégétaliser puis scarifier ces bancs pour rendre ces sédiments à nouveau mobiles.



2 sites ont été traités sur le Guiers :

St-Genix-Les-Villages

St Albin-de-Vaulserre.



Curage de la Bièvre

Le cours d'eau de la Bièvre, au droit du pont de Saint-Didier-d'Aoste (commune d'Aoste), **présente une pente très faible limitant son autocurage naturel**. Ce secteur lentique tend, au fil des années, à se surélever par le dépôt de matériaux fins (limons et sables).

La présence d'un pont à doubles arches réduit la section d'écoulement et accentue la sédimentation. En aval, la mobilité latérale du cours d'eau est contrainte entre la protection de berge en rive gauche et la route départementale en rive droite, empêchant toute réorganisation naturelle du lit.

L'abattage d'un platane a été nécessaire pour faciliter l'intervention et les prochains curages. **250 m³ de matériaux ont été retirés et évacués.**

Déploiement de nouvelles sondes thermiques

L'impact du changement climatique sur les cours d'eau étant difficilement observable sans données précises, **le SIAGA a renforcé son parc de sondes thermiques**. Ces sondes permettent d'enregistrer chaque heure la température de l'eau. Les données sont relevées manuellement par les techniciens du SIAGA. **Il y a actuellement 34 sondes réparties sur le bassin versant.**

Finalisation de l'étude plan de gestion ripisylve

Le SIAGA réalise depuis plus de vingt ans, les **travaux d'entretien et de restauration des berges** et du lit des cours d'eau au droit des secteurs **définis d'intérêt général sur son territoire**.

La première phase du programme de gestion débuté en 2021 se termine en 2026. Afin d'établir un bilan et pour intégrer de nouveaux cours d'eau, le SIAGA a souhaité l'actualiser

Lancement de l'étude Continuité écologique de l'Ainan

Certains seuils, majoritairement privés, sur le cours d'eau de l'Ainan ont été jugés prioritaires et doivent être étudiés afin d'avoir **plusieurs scénarios d'aménagements** qui permettront de les rendre transparents d'un point de vue continuité piscicole mais aussi sédimentaire.

Dans sa **politique de conciliation auprès des riverains** et afin d'optimiser et tendre vers la réussite du projet, **le SIAGA a proposé ses compétences pour la prise en charge des études au droit de 6 seuils**.

Focus sur les droits et devoirs des propriétaires riverains

En France, les cours d'eau sont soit domaniaux (*publics*), soit non domaniaux (*privés*). Les propriétaires riverains (*publics ou privés*) sont **responsables de l'entretien du lit et des berges** (Article L. 215-2 du Code de l'environnement) **pour assurer un bon écoulement de l'eau**.

Si les rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun possède la **moitié du lit**. Des interdictions existent, comme l'utilisation d'engins motorisés ou le rejet de substances sans autorisation.

L'entretien des berges est un **devoir** ; la négligence peut **engager la responsabilité pénale des propriétaires en cas de danger**. Le SIAGA, bien que compétent en GEMAPI, **ne se substitue pas à cette obligation**.

Le SIAGA peut réaliser des travaux de restauration sur des terrains privés avec autorisation préfectorale si cela sert l'**intérêt commun**.

L'objectif des travaux n'est pas esthétique, mais vise la **restauration des cours d'eau notamment pour prévenir les inondations**.

Certaines zones riveraines, sur le secteur de l'Ainan, sont classées NATURA 2000 et Espaces Naturels Sensibles, le SIAGA peut donc intervenir **avec différents partenaires**, notamment le Département de l'Isère, pour une gestion cohérente.

Les interventions sont **limitées par les cycles de reproduction des espèces et de la végétation**. Pour cela, les techniciens de rivières vous accompagnent avec quelques règles simples par téléphone, email ou sur place. N'hésitez pas à nous contacter !

Le nouveau programme est prévu pour 5 ans et pour un montant de travaux estimé à 560 000€ TTC.

Prévention des inondations et culture du risque

Classement de la digue des Autrichiens

Les études réalisées les années précédentes et les démarches auprès des services de l'Etat ont abouti au **classement de la digue des Autrichiens en tant que système d'endiguement**. La



avec les communes concernées.

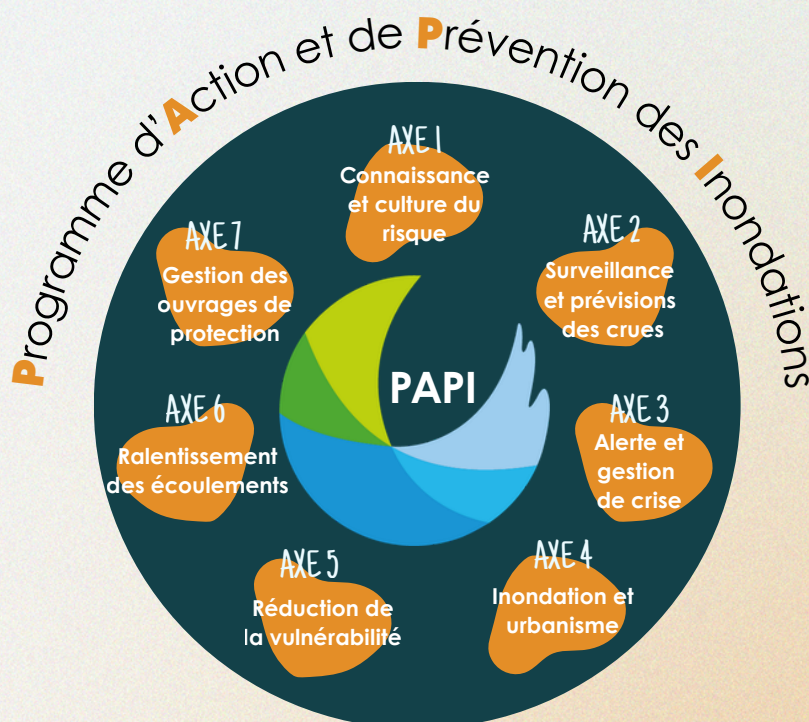
Le diagnostic est gratuit pour les propriétaires des biens. Les travaux prescrits dans le cadre de ces diagnostics sont **subventionnables à hauteur de 80 %**.

Restez informés, votre bien est peut-être éligible !

Du PEP au PAPI

Réduire le risque d'inondation

Le Programme d'Études Préalables (PEP) au PAPI a pris fin le 31 décembre 2025. Ce programme visait notamment à **mettre en place un programme de travaux visant à réduire le risque d'inondation**. Ce schéma d'aménagement a été proposé et affiné en 2025. Ces travaux seront effectués dans le Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI), dont **la rédaction est en cours et la mise en œuvre prévue courant 2026**.



Les PEP et les PAPI partagent la même architecture basée sur **7 axes**. Ainsi, une grande partie des actions de sensibilisation et de formation mises en place dans le PEP seront reprises dans le futur PAPI, permettant une **continuité de mise en œuvre**.

Infos à retenir

- 1.** Lancement du programme de diagnostics de vulnérabilité en 2025. Premiers diagnostics en 2026 !
- 2.** Classement de la Digue des autrichiens
- 3.** Fin du PEP en décembre 2025. Lancement du PAPI et des travaux en 2026 !

Rencontre annuelle des chargés de mission PAPI

Notre chargé de mission prévention inondation a participé le 3 novembre 2025 à la réunion des animateurs PAPI Auvergne-Rhône-Alpes organisée par l'ARRA².

Cette journée fut **l'occasion d'échanger sur les méthodes de classement et de surveillance des ouvrages de protection contre les inondations**.

Communication et sensibilisation



Animations scolaires

En 2025, le SIAGA a renouvelé son engagement en faveur de l'éducation à l'environnement en proposant **un programme riche d'animations pédagogiques** sur le thème de l'eau, à destination des écoles primaires du bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison. Grâce à un partenariat solide avec cinq associations naturalistes (FNE Savoie, FNE Isère, Le Pic Vert, Espace Nature Isère et Sébastien Durlin), ce sont **40 classes et 914 élèves** qui ont pu bénéficier de séances ludiques et éducatives, alliant théorie et pratique sur le terrain.

Les associations soulignent l'enthousiasme des enfants et leur curiosité pour les milieux aquatiques. **« Les élèves ont été surpris de découvrir des espaces naturels riches à proximité de leur école »**, confie un animateur.

Cette année d'animations pédagogiques a confirmé l'importance de l'éducation à l'environnement pour les jeunes générations. En alliant pédagogie et terrain, **le SIAGA et ses partenaires ont semé les graines d'une prise de conscience collective autour de la ressource en eau.**

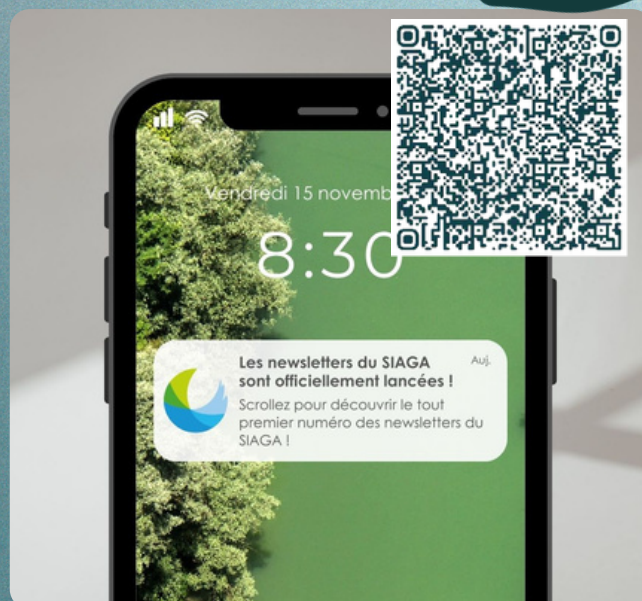
Rendez-vous en 2025-2026 pour de nouvelles aventures au bord de l'eau !

La newsletter dans vos boîtes

En 2025, le SIAGA a lancé 4 newsletters trimestrielles.

- Janvier : Lancement des newsletters trimestrielles, création de mares, et classement de la digue de la Broue pour mieux gérer les inondations.
- Avril : Focus sur le changement climatique (+1,5 °C en 40 ans), ateliers sur les économies d'eau, et inventaire positif des mares créées.
- Juillet : Concours photo "Trésors cachés du Guiers", ateliers participatifs pour la carte sensible de la Bièvre, et préparation du Contrat Eau et Climat.
- Décembre : Validation du Contrat Eau et Climat (27,3 M€) pour 2026-2028, chantiers citoyens, et études sur les volumes d'eau prélevables.

SCAN MOI !



Participation citoyenne

Chantiers participatifs de nettoyage des cours d'eau

Le SIAGA est lauréat de l'appel à projets Eau et Participation citoyenne 2024 de l'Agence de l'Eau.

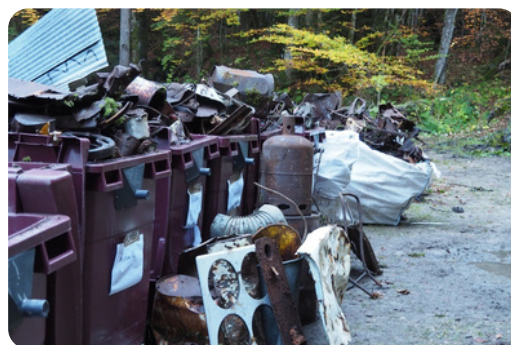
Parmi les objectifs affichés, il souhaite :

- Maintenir la dynamique citoyenne existante par l'organisation de chantiers participatifs au bord des cours d'eau
- Réaliser une phase d'écoute des citoyens sur les secteurs où la dynamique citoyenne est moins développée et faire connaître le SIAGA.
- A terme, impliquer les citoyens dans les projets de restauration et de renaturation portés par le SIAGA.

Ainsi, c'est dans ce contexte, que cette année encore, le SIAGA a soutenu deux chantiers de nettoyage de cours d'eau organisés par le Collectif Chartreuse Propre qui ont eu lieu le 18 octobre 2025.

BILAN

- **2 chantiers** : sur le ruisseau du Malissard à Saint-Pierre-d'Entremont et à la confluence avec le Rhône à Saint-Genix-les-Villages
- **4 tonnes** de déchets évacués sur le premier chantier, une quantité moindre en aval
- **une centaine de bénévoles** sur les deux chantiers
- **25 élèves de CM1- CM2** de l'école de Chimilin qui ont bénéficié d'une animation autour de 4 ateliers : chasse aux déchets, tri des déchets, biodégradabilité des déchets dans la nature et réduction des déchets.



La carte sensible poursuit son tracé

La carte sensible du Guiers, cartographie réalisée par Ingrid Saumur et Erika Gervasoni depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Rhône à partir des contributions des habitants du territoire, a été conçue en 2022 lors du précédent appel à projets Eau et participation citoyenne de l'Agence de l'eau.

En 2024, le SIAGA souhaite créer une véritable **dynamique citoyenne** sur son territoire aval. Pour ce faire, rien de mieux que d'utiliser la carte sensible, outil qui éveille la curiosité et facilite d'expression de chacun, que ce soit sur la perception, la connaissance ou le sentiment des habitants à propos de leur territoire et leur rivière.

En 2025, la carte sensible est agrémentée avec les témoignages des habitants et usagers de la Confluence où un projet de renaturation est prévu. Les divers ateliers (écoles, EHPAD, bibliothèque...) ont permis de récolter les **sentiments et usages** sur cette portion de territoire, les problématiques, les choses appréciées, les évolutions qu'ils souhaiteraient y voir, soit en quelque sorte le Guiers de demain. Aussi, d'autres ateliers ont eu lieu sur le secteur de la Bièvre afin de récolter les paroles des habitants et de pouvoir **créer la carte sensible de la Bièvre**.





Vers une école de l'eau 2.0 ?

Un modèle pour les territoires

L'École de l'eau Chartreuse Guiers illustre comment l'éducation environnementale peut devenir un levier pour la gestion durable des ressources en eau. En associant science, pédagogie et participation citoyenne, elle montre qu'il est **possible de concilier préservation des milieux naturels et développement local**.

Le SIAGA, (en partenariat avec les Amis du Parc de Chartreuse et le laboratoire EDYTEM), **lance la deuxième édition de l'École de l'Eau Chartreuse Guiers (EECG 2.0)**. Après le succès de la première promotion, qui a formé des élus, des citoyens et des associatifs aux enjeux de la gestion de l'eau, **cette nouvelle version se veut plus accessible et interactive**. L'objectif est d'élargir le réseau des « Ambassadeurs de l'Eau Chartreuse-Guiers » et **renforcer la sensibilisation à la préservation de cette ressource vitale sur notre bassin versant**.

Les ambassadeurs de l'eau Chartreuse-Guiers

Les Ambassadeurs de l'eau Chartreuse-Guiers se sont réunis le temps d'un moment convivial permettant **à chacun de s'exprimer** et de faire le point sur les actions passées. À cette occasion, **nous avons pu discuter de l'avenir de l'école de l'eau**.

Un projet cher au SIAGA qui a de beaux jours devant lui !





“Pêcheur du dimanche” ©Thomas Gauduel

“Chaque photo a son histoire :
ici, un poisson-chat, espèce
nuisible présente depuis 2013
dans les tourbières de l’Herretang.
Ce cliché reflète la réalité de nos
écosystèmes, où la nature
compose avec les déséquilibres.
Le concours est aussi l’occasion
de sensibiliser et d’échanger sur
ces réalités.”

Cette année, le SIAGA a renouvelé l’expérience avec un concours photo sur le thème “**Les trésors cachés du Guiers et ses affluents**”. Ce thème englobe l’ensemble des éléments liés à la rivière comme la **biodiversité, la ressource en eau, le milieu, etc.!**

Les lauréats

Le jury, composé des **élus et des membres de l’équipe du SIAGA**, a eu la difficile tâche de sélectionner les meilleures photographies parmi les nombreuses participations.

Les **4 lauréats** de cette édition sont :

- 1er prix - Thomas Gauduel
- 2e et 3e prix - Nathalie Becherot
- 4e et 5e prix - Anaïs Bouvier

Ce concours photo a mis en lumière la **richesse et la diversité des zones humides**. Le SIAGA remercie tous les participants pour **leur engagement et leur créativité**.



2. "Le moulin Bovagnet au bord du Thiers"
©Nathalie Becherot



3. "Les Rosières du lac d'Aiguebelette"
©Nathalie Becherot



4. "Sous le pont donc la rivière"
©Anaïs Bouvier



5. "Nénuphar et pluie d'été"
©Anaïs Bouvier

Les gagnants ont remporté les lots suivants :

- **Initiation d'une journée à la pêche avec immersion pêche** d'une valeur de 300 € TTC
- **Bon d'achat au restaurant La Corderie** d'une valeur de 64 € TTC
- **Descente en canoë Rivière Guiers** pour deux personnes d'une valeur de 50 € TTC
- **Location de paddle au Lac d'Aiguebelette** d'une valeur de 44 € TTC
- **Carnet de 10 entrées adultes pour la baignade écologique Rivier'Alp aux Echelles** d'une valeur de 40 € TTC

Le concours photos sera **renouvelé en 2026**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.guiers-siaga.fr

Le SIAGA en 2025

Les conseils syndicaux

19 février 2025

- 1/ Désignation secrétaire séance
- 2/ Approbation procès-verbal du Conseil Syndical du 02/12/2024
- 3/ Points techniques :
 - Etude bilan contrat de bassin 2022-2024
- 4/ Débat d'Orientation Budgétaire
- 5/ Délibérations :
 - Approbation DOB
 - Demande de financement : animations postes 2025 Agence de l'Eau
 - Demande de financement : animations poste PAPI 2025
 - Convention agent prévention sécurité
 - Convention annuelle 2025 d'application et financement CEN Isère
- 6/ Divers : site internet, arrivée Cynthia Martin (02/12/2024), embauche Coordinateur (trice) Eau, Climat et Préservation des Milieux Aquatiques, prochaines dates...

25 juin 2025

- 1/ Désignation du secrétaire de séance
- 2/ Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 12/03/2025
- 3/ Préparation du Conseil Syndical du mercredi 25 juin 2025 : Présentation nouvel agent : Yann Carron
- 4/ Points techniques :
 - Contrat eau et climat
 - Animations pédagogiques 2025/2026
 - Sécurité et prévention
- 5/ Présentation du rapport d'activité 2024
- 6/ Délibérations :
 - Rapport activité 2024
 - Convention CDG 38 dispositif de signalement violences, discrimination harcèlement et agissements sexistes
 - Animations pédagogiques 2025/2026
 - Convention d'entretien site Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers
 - Suivi environnemental Confluence
- 7/ Divers : Chargé(e) de mission communication, prochaines dates

26 mars 2025

- 1/ Points techniques :
 - Etude stratégique ressource en eau
 - Programme de gestion de la végétation des berges
 - Communication : concours photos, espace élus sur le site internet, support en ligne : « bulletin santé des rivières » et « infos crues », animations pédagogiques 2024/2025,
- 2/ Budget 2025 : Compte Financier Unique, affectation de résultat
- 3/ Délibérations :
 - Affectation de résultat
 - Compte Financier Unique
 - Participations EPCI 2025
 - Budget primitif 2025
 - Tableau des effectifs
 - Convention de mandat contrat groupe / CDG
 - Convention d'application ZH transférées (« Convention d'application relative aux travaux en zone humide réalisés par le CEN 73 – Année 2025 – TERRITOIRE TRANSFERE »)
 - Convention d'application ZH déléguées SIAGA-CEN73 (« Convention d'application relative aux travaux en zone humide réalisés par le CEN 73 – Année 2025 – TERRITOIRE DELEGUE »)
 - Convention ZH déléguées SIAGA-CCLA (« Convention d'application et de financement avec la CCLA – missions zones humides 2024

17 décembre 2025

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 25/06/2025
- 3) Présentation des nouveaux agents : Marianne Delaporte / Mathieu Guillou
- 4) Points techniques :
 - Point d'avancement PAPI
 - Présentation et validation du contrat Eau et Climat
 - Point d'avancement Ressource en eau et PTGE
 - Point communication
 - Point prévention et sécurité
- 5) Présentation du DOB 2026
- 6) Délibérations :
 - Approbation Débat Orientation Budgétaire 2026
 - Convention de mise à disposition 2025 Département de l'Isère
 - Création poste catégorie A
 - Création poste sobriété en eau
 - Convention de mandat CDG 38 chèque déjeuner
 - Validation du document unique
 - Demande de financement missions 2026
 - Demande de financement PTGE : dispositif de suivi hydrologique et climatique, modélisation de nappe
 - Validation du Contrat Eau et Climat
 - Validation de l'Etude Volumes Prélevables

Le SIAGA en 2025

Les bureaux syndicaux

29 janvier 2025

Préparation du Conseil Syndical du mercredi 19 février 2025 :

Points techniques :

- Etude bilan contrat de bassin 2022-2024
- Débat d'Orientation Budgétaire

Délibérations :

- Approbation DOB
- Demande de financement : animations postes 2025 Agence de l'Eau Demande de financement : animations poste PAPI 2025
- Convention agent prévention sécurité
- Convention annuelle 2025 d'application et financement CEN Isère

Divers : site internet, arrivée Cynthia Martin (02/12/2024), embauche Coordinateur (trice) Eau, Climat et Préservation des Milieux Aquatiques, prochaines dates....

11 juin 2025

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 12/03/2025
- 3) Préparation du Conseil Syndical du mercredi 25 juin 2025 :

Présentation nouvel agent : Yann Carron

Points techniques :

- Contrat eau et climat
- Animations pédagogiques 2025/2026
- Sécurité et prévention

Présentation du rapport d'activité 2024

Délibérations :

- Rapport activité 2024
- Convention CDG 38 dispositif de signalement violences, discrimination harcèlement et agissements sexistes
- Animations pédagogiques 2025/2026
- Convention d'entretien site Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers
- Suivi environnemental Confluence

Divers : Chargé(e) de mission communication, prochaines dates

12 mars 2025

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 29/01/2025
- 3) Préparation du Conseil Syndical du mercredi 26 mars 2025 :

Points techniques :

- Etude stratégique ressource en eau
- Programme de gestion de la végétation des berges

- Communication : concours photos, espace élus sur le site internet, support en ligne : « bulletin santé des rivières » et « infos crues », animations pédagogiques 2024/2025,

- Budget 2025 : Compte Financier Unique, affectation de résultat

Délibérations :

- Affectation de résultat
- Compte Financier Unique
- Budget primitif 2025
- Participations EPCI 2025
- Convention de mandat contrat groupe / CDG

- Tableau des effectifs

Divers : prochaines dates

- 4) Préparation du comité de rivière du 20 mars 2025

24 septembre 2025

- 1) Désignation du secrétaire de séance

- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 11/06/2025

3) Points techniques :

- Contrat eau et climat : état avancement
- PEP : élaboration du PAPI, vulnérabilité

- 4) Divers : ressource en eau, chargé(e) de mission communication, poste technicien de rivière, concours photos, prochaines dates, débat sur les objectifs futurs.

26 novembre 2025

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 24/09/2025
- 3) Préparation du Conseil Syndical du mercredi 17 décembre 2025 :

Présentation des nouveaux agents : Marianne Delaporte / Mathieu Guillou

Points techniques :

- Présentation et validation du contrat Eau et Climat
- Point d'avancement PTGE
- Point d'avancement PAPI
- Point communication

Présentation du DOB

Délibérations :

- Convention de mise à disposition 2025 Département de l'Isère
- Création poste catégorie A
- suppression poste catégorie B
- Création poste sobriété en eau
- Convention de mandat CDG 38 chèque déjeuner
- Validation du document unique
- Demande de financement missions 2026
- Convention de mandat avec la communauté de communes de Yenne

Divers : prochaines dates

Le SIAGA en 2025

Les réunions techniques

21/01/2025	COFIL Etude bilan ripisylve	11/06/2025	Bureau Syndical
29/01/2025	Bureau Syndical	25/06/2025	Conseil Syndical
30/01/2025	Vœux du Président	30/06/2025	Présentation phase 1 étude de danger des digues du Maillet et Millioz
07/02/2025	Concertation prescription PPRI	07/07/2025	COFIL Ressource en eau
20/02/2025	COTECH Bilan contrat de bassin	18/09/2025	COTECH Ressource en eau
12/03/2025	Bureau Syndical	24/09/2025	Bureau Syndical
13/03/2025	COTECH Réseau de suivi piézométrique	25/09/2025	Réunion sur les inondations et le ruissellement récurrent sur la commune de Granieu
20/03/2025	Comité de Rivière	29/09/2025	Réunion sobriété de la ressource eau
26/03/2025	Conseil Syndical	29/09/2025	COFIL Ressource en eau
27/03/2025	Atelier construction contrat de bassin	08/10/2025	COFIL Stratégie foncière
14/04/2025	Présentation phase 1 étude de danger de la digue du Chorolant	20/10/2025	Accueil délégation galloise de l'environnement
17/04/2025	Réunion zones humides d'altitude	22/10/2025	COFIL Inventaire Zones Humides d'Altitude
29/04/2025	COTECH Ressource en eau	23/10/2025	COTECH Contrat Eau et Climat
07/05/2025	COFIL Etude bilan contrat de bassin	12/11/2025	Présentation et concertation du schéma d'aménagement de prévention contre les inondations - secteur Aval
21/05/2025	COFIL Ressource en eau	13/11/2025	Présentation et concertation du schéma d'aménagement de prévention contre les inondations - secteur Amont
02/06/2025	Atelier concertation ressource en eau	24/11/2025	Comité de Rivière
01/06/2025	Atelier construction contrat de bassin	26/11/2025	Bureau Syndical
02/06/2025	Présentation du contrat eau et climat à CCVDD	28/11/2025	Soirée Ambassadeurs de l'eau
03/06/2025	Inauguration 1ère pierre nouveau bâtiment	17/12/2025	Conseil Syndical
		18/12/2025	COFIL Restitution ripisylve

- Contrat Eau & Climat
- Inondations et culture du risque
- Milieux aquatiques et biodiversité
- Ressource en eau et qualité
- Communication et sensibilisation
- Divers et vie du syndicat

Le SIAGA en 2025

Les marchés

Numérotation des marchés	Libellés	Mode de passation	Entreprise retenue	Montant HT
2025-01-ACBCI	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti face aux inondations.	Procédure adaptée	Risque et territoire	5170 €
2025-02-MTPIEZO	Fourniture et pose de sondes piézométriques (Lot1)	Procédure adaptée	OTT Hydromet	23 894.30 € Ferme 28 730.80 € Optionnel
2025-02-MTPIEZO	Création de piézomètres (Lot2)	Procédure adaptée	Sondalp	132 420.00 € Ferme 208 830.00 € Optionnel
2025-01_Etude_continuite_Ainan	Étude de restauration de la continuité écologique au droit de 6 seuils sur le cours d'eau de l'Ainan	Procédure adaptée	Natura Scop	34 525.00 € Ferme 1 862.50 € Option 1 1 862.50 € Option 2 2 137.50 € Option 3 3 375.00 € Option 4 3 375.00 € Option 5 3 375.00 € Option 6
2025-02_AMO_PAPI	Assistance à Maitrise d'ouvrage (AMO) pour l'élaboration d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI)	Procédure adaptée	En cours	

LA MAISON DE L'EAU DES PAYS DU GUIERS

De nouveaux bâtiments pour 2026


La Maison de l'Eau des Pays du Guiers : un projet phare pour le SIAGA et ses partenaires Le chantier de la Maison de l'Eau des Pays du Guiers, porté par le SIAGA (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses affluents) et le SIEGA, avance à grands pas. Ce futur bâtiment, situé à Pont-de-Beauvoisin, symbolise une volonté commune de moderniser la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, tout en intégrant des pratiques durables et innovantes.

La Maison de l'Eau des Pays du Guiers ne sera pas seulement un siège administratif : elle deviendra un pôle de coordination pour les acteurs locaux de l'eau, incluant le SIAGA, le SIEGA et SUEZ. Conçu pour être exemplaire sur le plan environnemental, le bâtiment intègre des solutions techniques et architecturales ambitieuses. Le bâtiment sera livré en décembre 2026.

Le mot de la fin

"Je tiens à remercier chaleureusement les élus, les agents du SIAGA et nos partenaires pour leur engagement quotidien. Ensemble, nous écrivons une histoire où la gestion de l'eau devient un levier de développement durable et de solidarité territoriale. En 2026, nous poursuivrons cette dynamique, avec la finalisation du Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), du schéma d'aménagement du PAPI et le lancement des premières actions du Contrat Eau & Climat. Ces projets, portés par une équipe soudée et des valeurs communes, sont la preuve que l'avenir se construit aujourd'hui, pas à pas, avec détermination et passion."

Jean-Louis Reynaud,
Président du SIAGA



Des choix constructifs durables

- Murs en pisé : Utilisation de la terre crue pour ses qualités thermiques et son faible impact carbone. Les blocs de pisé sont désormais posés, avec des finitions prévues pour mars 2026.
- Structure bois : Charpente et menuiseries extérieures en bois local, renforçant l'ancrage territorial et la performance énergétique.
- Énergie renouvelable : Une toiture photovoltaïque est prévue pour couvrir une partie des besoins électriques du bâtiment.



**Syndicat Interdépartemental d'Aménagement
du Guiers et ses Affluents**

27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin

contact@guiers-siaga.fr

04.76.37.26.26

www.guiers-siaga.fr